



Circulaire du directeur des contributions  
L.I.R. n° 46/1 du 12 juillet 2022

L.I.R. n° 46/1

**Objet : Abrogation d'une circulaire du directeur des contributions**

La circulaire L.I.R. n° 46/1 du 11 mars 1997 est abrogée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 juillet 2022

Le directeur des contributions,